

**Sujet :** [INTERNET] Re: CHEVERNY DUP réserves foncières

**De :** Marie-Claude Casas

**Date :** 24/05/2022 15:58

**Pour :** pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Le mar. 24 mai 2022 à 14:42, Marie-Claude Casas

<marieclaudemorreton@gmail.com> a écrit :

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Que cache la dénomination « quartier intergénérationnel » ?

Combien de logements sont-ils prévus ? De quelle nature ?

Nous ne disposons d'aucune information à sur ces sujets.

Cheverny est une commune résidentielle et touristique. Le centre bourg ne vit qu'avec le tourisme soit 2 à 3 mois par an.

Les habitants de Cheverny se tournent quotidiennement vers Cour Cheverny qui dispose de toutes les infrastructures nécessaires tels que commerces, banque etc...

Ce projet en limite des deux communes semble totalement ignorer cette problématique.

Dans ces conditions il ne me semble pas possible de cautionner ce projet en l'état

Je vous prie de croire Monsieur le Commissaire enquêteur a l'assurance de mes sentiments distingués

Marie-Claude MORRETON CASAS